FEDERATION COLOMBOPHILE DE LA 12ème RÉGION

COMMISSION SPORTIVE 2023

CALENDRIER DES CONCOURS FÉDÉRAUX SAISON 2023

CONCOURS	Catégorie	Date de mise en loge	Date du lâcher prévue	Prix en logement
ROYE	Fédéral Doublage 1 an	jeudi 01/06/2023	samedi 03/06/2023	1.10€
ALBERT	Fédéral + Deby 2 ans	jeudi 15/06/2023	samedi 17/06/2023	1.10€
BRUXELLES	Semi National Doublage Fédéral	jeudi 29/06/2023	samedi 01/07/2023	1,20€
HAZEBROUCK	Fédéral Doublage 1 an	jeudi 13/07/2023	samedi 15/07/2023	1.10€
AMSTERDAM	Semi National Doublage Fédéral	jeudi 27/07/2023	samedi 29/07/2023	1.50€

Concentration des pigeons le jour de la mise en loge à 20h30 au local de JARNAC (MÉTAIRIES) et à 22h00 au local de LIMOGES

CLASSEMENTS

Il sera établi un classement 12ème, les groupements se chargeront de leurs classements.

Le règlement des concours, ainsi qu'un récapitulatif du nombre d'engagés de ces 5 concours fédéraux seront à effectuer au responsable du ou des groupements, qui effectueront, pour chaque concours, le virement ou le chèque au trésorier fédéral.

M STROJEK Claude
24 rue des Taubayes
87220 FEYTIAT
05.55.30.60.74

SOCIÉTÉS HORS 12ÈME RÉGION

- Les associations extérieures à la 12ème région qui souhaiteraient participer aux concours fédéraux devront avoir obtenu l'autorisation de leur région ainsi que celle de la 12ème région.

- Un amateur non licencié dans la région ne pourra évidemment pas participer aux championnats et As-pigeons.

MISE EN LOGE

TOUTE ABSENCE LE JOUR DU CONCOURS devra être signalée, à son président, et mentionnée sur LA FEUILLE D'ENLOGEMENT.

La mise en loges doit s'effectuer obligatoirement dans une association appartenant à la fédération de la 12ème région , sauf dérogation, idem pour le dépouillement.

- Le préposé au baguage doit lire le numéro de la bague matricule, idem pour l'enregistrement électronique.

- Un amateur ne peut en aucun cas en loger ses propres pigeons. Il est rappelé que la bague adresse est obligatoire.

Pour les pigeons étrangers, le titre de propriété devra être présenté au premier en logement.

Des abus ayant été constatés dans le remplissage des paniers, il est demandé au responsable de chaque association de veiller à ce que chaque panier de 1 m x 0,80 contienne de 18 à 20 pigeons pour tous les concours. (24 pigeons au m^2) réglement des concours 11-2019

Une association ne peut ouvrir le centre d'enlogement ou de dépouillement qu'en présence de trois colombophiles participant régulièrement aux concours, ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien d'affiliation direct et doivent avoir des colombiers différents.
En dessous de ce seuil il est nécessaire de faire un regroupement avec une autre association.

Nombre d'amateurs et pigeons participants aux concours

Le nombre d'amateurs et de pigeons devra être renseigné EN LIGNE dans les 24h après la mise en loge sur le formulaire suivant en lien :

https://forms.gle/ZPc75Te8xV45sTx9A

REGLAGE ET CONTROLE DES APPAREILS

Un amateur participant aux concours ne doit en aucun cas régler ou ouvrir son constateur, même s'il est président de son association.
Lors du réglage d'un constateur, le régleur inscrit sur une feuille dite de réglage le nom de l'amateur, le numéro et la marque du constateur, l'heure de la constatation de réglage, le numéro du baguier de départ ainsi que le numéro de plomb de l'appareil.

- A la rentrée, le plomb est vérifié, le numéro de baguier vide correspondant à la constatation de rentrée et l'heure de celle-ci sont inscrits sur la feuille de réglage.

- **Il est rappelé que tous les constateurs doivent rentrer au siège, plombés, même ceux pour lesquels il n'y a eu aucune constatation.**

- Le dépouillement doit s'effectuer le plus rapidement possible après la fin du concours, ceci afin d'éviter les problèmes (arrêt, oubli de faire la frappe de fin de journée).

- Constateurs conçus pour être utilisés sans étui, si une ou plusieurs bagues sont trouvées au-dessus du baguier, dans ce cas les constatations correspondantes sont annulées.

- Pour la constatation électronique, il est rappelé que l'enregistrement doit se faire à l'intérieur du colombier et que le pigeon constaté ne peut en aucun cas ressortir. A l'en logement et au dépouillement, la montre mère doit être connectée.

SIGNALEMENT DES PIGEONS

Chaque amateur devra signaler l'arrivée de son 1er pigeon dans l'heure qui suit, sur le site de la 12ème région et (ou) à son Président s'il ne dispose pas d'internet, en indiquant l'heure de constatation, le N° Matricule, et le N° de la bague caoutchouc en cas de contre baguage.

Des contre-baguages pourront être effectués par les organisateurs : pour la constatation traditionnelle mettre les deux bagues dans l'appareil dans deux godets différents.

Pour le système électronique, le numéro de la bague en caoutchouc sera demandé à l'amateur par téléphone, elle doit être conservée et remise au centre de dépouillement et notifiée sur le site lors du signalement.
Le non enregistrement de la contremarque entraînera l'annulation.

TRANSPORT

Celui qui assure le transport des pigeons devra être accompagné d'un colombophile qui n'a aucun lien de parenté avec lui.
Si celui qui transporte les pigeons ne peut être accompagné et qu'il participe aux concours, il devra obligatoirement en loger ses pigeons au centre de concentration.

Un double de la feuille d'enlogement de chaque amateur ainsi que la feuille récapitulative d'enlogement de la société devra être remise au chauffeur.

Tous les véhicules devront être arrivés sur les lieux de lâchers dans les conditions les meilleures possibles (si transport séparé).

Chaque transporteur devra avoir deux chauffeurs ou un chauffeur et un convoyeur.
La paille est acceptée dans les paniers mais les chauffeurs devront impérativement nettoyer les lieux (paille + plombs).

CONCOURS	Camions	Paniers	Centres de ramassages
ROYE	Charente HVC	Charente HVC : géraldy	Charente : Les Métairies HVC : Limoges - Guéret
ALBERT	Charente	Charente	Charente : Les Métairies HVC : Limoges
BRUXELLES	18ème région	18ème région	HVC : Limoges collecte à Sigogne pour le reste de la 12ème
HAZEBROUCK	Gironde	Gironde	Charente : Les Métairies HVC : Limoges
AMSTERDAM	11ème	paniers plastiques	HVC : Limoges collecte à Sigogne pour le reste de la 12ème

FEUILLE – BAGUES CAOUTCHOUC – SOUCHES/TALON – BANDES

La liste de couplage des bagues électroniques aux bagues matricules est à joindre au 1er concours fédéral avec les feuilles d'enlogement. Un double des feuilles d'enlogement, les talons des bagues utilisées ainsi que la feuille récapitulative sont à remettre au camion transportant les pigeons.

DÉPOUILLEMENT

Les feuilles, seront envoyées sous forme de fichier informatique, ou de scan à :

M.FAUCHER(faucher87@wanadoo.fr)
42 rue Claude Monet
87000 LIMOGES

Les feuilles devront parvenir aux classificateurs, le lundi au plus tard

PRÉ-DÉPOUILLEMENT

La demande devra être faite auprès du Président de la 12ème Région, l'amateur transmettra par internet au responsable désigné de l'Association la liste des pigeons constatés dans l'heure qui suit la fin du concours.
Les données ne doivent en aucun cas être libérées et encore moins effacées.

Cette liste de dépouillement des pigeons constatés sera remise au bureau de dépouillement pour vérifications, signatures, envoi au classificateur. A l'enlogement suivant, le ou les concours seront dépouillés en société, la liste de dépouillement des pigeons constatés sera remise au responsable désigné pour vérification, elle sera conservée par l'association et tenue à la disposition de l'organisateur du concours jusqu'à la date de réclamation admise et renseignée sur le résultat du concours.

Au cas où le dépouillement ne pourrait être effectué (données libérées, effacées, amateur ne se présentant pas à l'en logement suivant), celui-ci se verra déclassé par l'organisateur du concours.

COMMISSION D'ARBITRAGE DES CONCOURS

TITULAIRES : LES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS SPORTIVES DES GROUPEMENTS

CONTRÔLES

IL POURRA ÊTRE PROCÉDÉ À UN CONTRE BAGUAGE ÉLECTRONIQUE OU NON.

CONCOURS ET CHAMPIONNATS

Championnat Demi-fond :
concours de ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur les 3 concours : ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

Championnat yearlings

Meilleur classement par addition des places aux 2 premiers constatés sur les classements yearlings , ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

AS Pigeon yearlings

Sur les 3 classements yearlings : ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

Championnat Général

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur les 5 concours : ROYE, ALBERT, BRUXELLES, HAZEBROUCK & AMSTERDAM

Championnat Général aux cinq premiers inscrits

Meilleur résultat au plus grand nombre de prix par addition des places parmis les cinq inscrits sur les 5 concours, ROYE, ALBERT, BRUXELLES, HAZEBROUCK & AMSTERDAM

AS Pigeon Demi Fond

Le plus de prix minimum de places sur ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

AS Pigeon Fond

Le plus de prix minimum de places sur BRUXELLES, AMSTERDAM
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

DERBY 2 ans sur ALBERT

Les prix seront attribués aux pigeons bagués derby 2021

Championnat NATIONAL DES FÉDÉRAUX

Meilleur classement par addition des points des 2 premiers pigeons dans les 5 premiers inscrits. (selon la règle de calcul du championnat de France donnée par la FCF… voir règlement du championnat de France)
sur les concours : ROYE, ALBERT, HAZEBROUCK

DOTATION

Un trophée au premier de chaque concours.

Championnat Demi-fond :
concours de ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur les 3 concours : ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

1 trophée aux 3 premiers

Championnat yearlings

Meilleur classement par addition des places aux 2 premiers constatés sur les classements yearlings , ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK

1 trophée aux 3 premiers

AS Pigeon yearlings

Sur les 3 classements yearlings

1 trophée aux 3 premiers

Championnat Général

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur les 5 concours : ROYE, ALBERT, BRUXELLES, HAZEBROUCK & AMSTERDAM

1 trophée aux 5 premiers

Championnat Général aux cinq premiers inscrits

Meilleur résultat au plus grand nombre de prix par addition des places sur les 5 concours, ROYE, ALBERT, BRUXELLES, HAZEBROUCK & AMSTERDAM

1 trophée aux 5 premiers

Championnat féminin

Prix à la première féminine du classement général

Championnat débutant

Prix au premier débutant moins de cinq ans de licence au classement du championnat général

AS Pigeon Demi Fond

Le plus de prix minimum de places. ROYE, ALBERT & HAZEBROUCK
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

- **1er un trophée**
- **2ème un trophée**
- **3ème un trophée**

AS Pigeon Fond

BRUXELLES, AMSTERDAM
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

- **1er un trophée**
- **2ème un trophée**
- **3ème un trophée**

DERBY 2 ans sur ALBERT

Les prix seront attribués aux pigeons bagués derby 2021

Championnat NATIONAL DES FÉDÉRAUX

Meilleur classement par addition des places des 2 premiers pigeons dans les 5 premiers inscrits.
sur les concours : ROYE, ALBERT, HAZEBROUCK
1 trophée remis par la FCF si prix parmis les 10 meilleurs Français

ATTENTION :

Les récompenses ne seront distribuées qu'aux amateurs présents lors du congrès de la 12ème région (à la remise des prix). Aucune dispense ne sera admise.

Le Président de la Commission Sportive de la 12ème Région :

DUPUIS Christian
7 Les Grandes Chaumes
16220 ST SORNIN
Tél 06 32 25 52 77
Email : christianetadeledupuis@orange.fr